

NOVEM FONTES (NEUF FONTAINES) :

LE BULLETIN NEUFFONTAIN

Bulletin électronique d'information communale

rédigé par et pour les Neuffontains,

mis en pages par [Roger Ripert](#) *

* Ancien correspondant de presse de *L'Yonne républicaine* pour le canton de Corbigny
Dr de publication des éditions Oniros

★

JUILLET

-

Festivités du 14 juillet 2010

Le Conseil municipal invite les Neuffontains à partager un apéritif dînatoire, le 14 juillet, à partir de 18 heures, dans la cour et la salle des fêtes de la Mairie à Vignes-le-Haut. Si vous êtes amateur de pétanque, venez avec vos boules pour vous mesurer entre concitoyens...

-





Le jeu de la grenouille - Photo RR



Le lâcher de ballons - Photo RR



De gauche à droite : Alina, Eugénie et Nana - Photo J-P Derlon



Photos J-P Derlon





Photos Selma Slort

Dans une ambiance festive et conviviale, par un temps couvert après l'orage matinal, environ soixante-dix personnes ont fait le déplacement à la mairie de Vignes-le-Haut pour y célébrer la fête nationale 2010. Mais le maire et ses invités ont préféré, semble-t-il, faire bande à part.

Au programme : jeux pour les enfants (chamboule-tout et grenouille), apéritif à l'extérieur suivi du lâcher de ballons, puis d'un dîner à l'intérieur préparé par les Neuffontains eux-mêmes.

-

■ **NEUFFONTAINES** JdC 17/7/10

Journée de partage et de convivialité

Quatre-vingts habitants et vacanciers, présents dans la localité, ont fêté le 14 juillet en partageant un apéritif dînatoire dans la salle des fêtes de Vignes-le-Haut.

Le conseil municipal avait décidé que cette journée serait celle du partage et de la convivialité. La population a largement répondu à l'invitation. Boissons, plats, cadeaux pour les enfants étaient fournis gracieusement par des habitants de la commune.

Des jeux d'adresse ont été organisés pour les petits et un lâcher de ballons a constitué le point d'or-



FESTIVITÉS. Les convives pendant le repas.

gnons menuisiers allemands venus de Darmstadt pour aider à réparer la toiture d'un ami germanique, nouvellement installé à Vignes-le-Bas.

Pour la circonstance, Nana avait revêtu le costume traditionnel des compagnons, vieux de plusieurs siècles : chapeau à large bord, pantalon en velours noir côtelé, gilet et veste de la même couleur. Ces amis allemands ont offert un bidon de Mirabelle aux Neuffontains, qui a été particulièrement apprécié.

Le maire, Philippe Connant, récemment accidenté, était absent. ■

gue des activités de plein air. Ensuite, les participants se sont attablés pour déguster les plats préparés par les bénévoles de la commune : une quinzaine de cordons bleus ont rivalisé d'originalité. La manifestation était rehaussée par la présence de trois compa-

Journal du Centre du 17/7/10

*

Premier diagnostic de la chapelle du Mont Sabot

-

Mission de la Direction des Affaires Culturelles (DRAC) de Dijon, le 15 juillet 2010

Visite du site et de la chapelle à 14 heures 30

Compte rendu par Jean-Pierre Derlon

Deux représentants de la Direction des Affaires Culturelles de Dijon, Monsieur Régis

WENZEL et Monsieur Eric DESSONS, ont visité la chapelle du Mont Sabot pour effectuer une première évaluation des dégradations subies par cet édifice. Il s'agissait aussi de situer le rôle de la Commune pour engager une procédure en vue d'une rénovation bénéficiant des différentes possibilités d'appui et de subvention offertes aux échelles locale, régionale et nationale.

Participants de la Commune

Jean-Pierre Derlon, premier adjoint au maire
Jean-Claude Hernando, ancien maire-adjoint
Roger Guilloux, représentant du culte
Roger et Susanna Ripert (Chitry Mont Sabot)
Michel et Marie-Thé Leconte (Vignes-le-Haut)

Principaux constats

La toiture en ardoises, côté sud, présente des déformations. Certaines ardoises sont sur le point de se détacher, ce qui pourrait entraîner, à l'occasion d'une forte tempête, des brèches dans la toiture et des dégradations sévères des murs et de l'intérieur de la chapelle.



Photo RR

À l'intérieur, les murs côté sud sont couverts d'une moisissure verte résultat des effets de l'humidité et des variations de température sur cette partie de la chapelle (voir la photo ci-dessus). Le phénomène n'est pas nouveau et avait été signalé par l'équipe qui avait procédé à la réparation de la toiture en 1994.

Sur les murs, est, nord et ouest, et sur les plafonds, le crépi est aussi altéré et se détache, mais la moisissure est moins présente.



Photo RR

Au dessus de la chaire, sous le crépi blanc réalisé avant guerre (en 1936, quand Monsieur Célestin Perdriat était maire de la commune ?), des motifs peints sont visibles, ce qui laissent supposer la présence de fresques sur les murs (voir la photo ci-dessus).

Plusieurs vitres sont cassées : celle dans le chœur au nord, celle au dessus de la porte d'entrée au sud. Ces ouvertures laissent passer les eaux de pluie qui ruissellent sur les murs.

Dans le clocher, les armatures en bois qui supportent le grillage pour fermer les orifices sont complètement dégradées. Quand ces orifices seront ouverts, les oiseaux pourront prendre possession des lieux avec des risques de dégâts importants, sur le plancher, dus à l'accumulation des fientes.

L'escalier d'accès au clocher est encombré de poussière et de gravats.

La tribune d'orgue est en bon état, mais encombrée de différents objets en dépôt. La porte d'accès ouvrant de l'escalier vers la tribune est cassée.

Les différentes sculptures commencent à s'altérer, notamment la tête de la chèvre située sur une arcade, au dessus du transept, qui devrait être restaurée.

Suite à donner

La priorité est de reprendre la partie de la toiture couverte en ardoises et de procéder à des réparations pour prévenir des dégâts plus importants à moyen terme.

Il n'est pas envisageable de faire des travaux à l'intérieur de la chapelle si l'étanchéité de la toiture n'est pas assurée.

La chapelle étant «inscrite» (et non pas «classée») aux monuments historiques *, toute intervention sur l'édifice doit se faire sous la direction d'un architecte agréé et sur la base d'une étude préalable. La présence de motifs peints sur les murs oblige à procéder à des sondages ponctuels sur des plages du crépi (carré de 10 cm de côté) pour vérifier la présence éventuelle de fresques plus importantes. La DRAC communiquera à la Commune la liste de personnes compétentes : architecte et spécialiste des peintures murales.

La Commune est «Maître d'ouvrage» pour mener une telle opération de rénovation. Elle peut bénéficier de l'appui et de la participation de la Communauté de communes (La Fleur du Nivernais).

Les Affaires culturelles peuvent apporter une subvention de l'ordre de 30 %. Plusieurs organismes sont en mesure de compléter le financement : le Conseil général, le Conseil

régional, la «Sauvegarde de l'art français».

Des bénévoles peuvent participer au chantier, issus des écoles d'architecture ou des beaux-arts.

L'organisation d'un diagnostic (étude préalable) serait, dans un premier temps, à la charge de la Commune, avec la possibilité d'inscrire les coûts de cette première étape dans le dossier global de financement du projet et d'obtenir ultérieurement son remboursement.

* Pour un «classement», il aurait fallu recouvrir totalement la couverture en lauzes (pierres plates utilisées anciennement).

[Accueil Neuffontaines](#)